

ACTE DE CANDIDATURE OU RENOUVELLEMENT DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA F.C.F.

Nom de l'organisme adhérent.....

Adresse de l'organisme adhérent.....

Propose Renouvelle

sa candidature aux fonctions d'Administrateur(trice) de la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France, à l'**Assemblée Générale Ordinaire du samedi 24 octobre 2026**. Notre représentant(e) au Conseil d'Administration de la F.C.F. France est :

Nom Prénom

Adresse.....

né(e) le..... A.....

Tel E-mail

Fait à le

Signature du Président(e) de la structure adhérente

Tout organisme à jour de sa cotisation 2026, et membre de la FCF France depuis plus d'un an, peut faire acte de candidature au CA de la FCF France. Conformément à l'article 13 des statuts, les candidatures sont à faire parvenir au président de la FCF France par voie postale et numérique au moins 15 jours avant l'Assemblée Générale, soit **au plus tard le 9 octobre 2026**. Un accusé de réception numérique sera adressé par la FCF France à chaque candidat. A la date de l'Assemblée Générale, le représentant de l'organisme adhérent ne peut avoir atteint ou dépassé son 75^{ème} anniversaire. **Merci d'adresser une lettre de motivation et l'acte de candidature complété au :** Président de la FCF France, 4, place L. de La Rochejaquelein 85300 Le Perrier (et non au siège social à Paris, merci) ou par mail à contacts@fetes-de-france.fr.

Pour toute nouvelle candidature, l'organisme adhérent devra envoyé en plus un extrait de PV de réunion ou tout autre document approuvant l'acte de candidature et officialisant le nom de son représentant. Une photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité ou un extrait de casier judiciaire du représentant sera également à joindre. Le représentant de l'organisme adhérent doit également être présent lors de l'assemblée générale annuelle. Ces modalités ne s'appliquent pas en cas de renouvellement de candidature.

Sont sortants : 10 membres sortants + 1 poste vacant

- Lucien Blondeau – FCF Franche-Comté
- Robert Cordier – FCF UDOM
- Régine Gougeon – Association Gym la forme (FCF Centre)
- Philippe Erill – Comité des fêtes d'Agde et Cap d'Agde (FCF Hérault)
- Jean-Jacques Fonteneau – Comité des fêtes de Faveraye-Machelles (UDCF Maine et Loire 49)
- Jacque Mercier – Les Géant de Lille (FCF Hauts de France)
- Alain Nicolas – Association Zilli-Wackes de Zilisheim (FCF Grand Est)
- Jackie Passet – UDCF Maine et Loire 49
- Joël Auguste-Charlery – FCF Drôme Ardèche
- Cathy Dessant – Comité des fêtes de Servian (FCF Hérault)
- 1 poste vacant : Yannick Letilly Comité des fêtes de Prinquiau (FCF Festiv 44)